

LA RIPOSTE

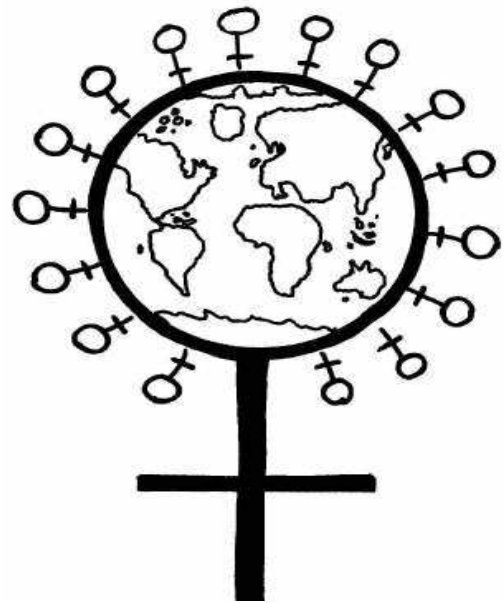
Bulletin
de liaison
de l'ADDS-QM



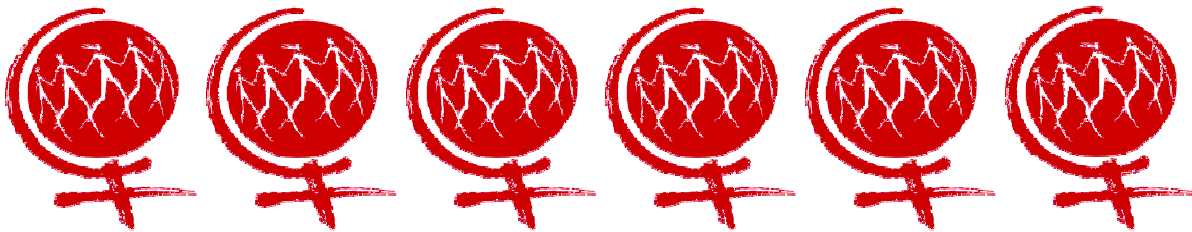
Mars 2005


L'ADDS-QM (*Association pour la Défense des Droits Sociaux Québec Métro*) est une corporation à but non lucratif et un groupe de défense collective des droits des personnes sans emploi ou vivant une situation de pauvreté. En priorité, elle vise à regrouper et à défendre les droits des personnes assistées sociales dans une approche de conscientisation et d'éducation populaire.

8 mars, Journée inter- nationale des FEMMES



FEMMES D'ICI ET D'AILLEURS, CHANGEONS LE MONDE !



 **ADDS-QM**
301, Carillon
Québec (Québec)
G1K 5B3

 **525-4983**

FAX
529-9455

 **addsqm@bellnet.ca**

 **8h30**
à
17h00
Lundi au vendredi



La Journée internationale des femmes

Par Pascale Perron

Le mois de mars est l'occasion pour les femmes de souligner leur contribution à la société puisque le huit de ce mois est la journée internationale des femmes.

Cette année une nouvelle marche mondiale est en train de se mettre en branle. Les femmes de tous les pays se sont rencontrées régulièrement depuis la marche mondiale de l'an 2000 et ont eu l'idée de créer une *Charte mondiale des femmes pour l'humanité* qui affirmera les droits des femmes comme le fait actuellement pour les hommes la *Charte mondiale des droits de l'homme*. Nous savons que les droits humains qui sont affirmés dans ce texte, que plus de 200 pays ont signé il y a environ 50 ans, ne sont pas encore des faits pour la majorité des humains sur cette terre. Nous le savons parce que nous faisons partie de ces humains dont les droits sont bafoués. Mais pourtant nous continuons de croire qu'il est possible de construire un monde où l'accès à l'éducation et le droit au travail, par exemple, pourraient exister pour tous.



L'idée de la Charte mondiale des femmes pour l'humanité est d'affirmer cinq valeurs féministes : la solidarité, l'égalité, la liberté, la paix et la justice. Ce projet est porté par les femmes de 163 pays et réclame la fin de la violence et de la pauvreté.

Au Québec, les femmes ont décidé d'une revendication pour chacune des valeurs. Les femmes assistées sociales ont choisi de se battre pour que la valeur de solidarité devienne une réalité. Elles réclament la couverture des besoins essentiels pour tout le monde. Pour qu'il n'y ait plus personne qui doive choisir entre manger et prendre ses médicaments, entre garder son appartement et se nourrir...

La Charte mondiale des femmes pour l'humanité est disponible à l'ADDS pour ceux et celles qui seraient intéressés à en savoir plus.

Le 8 mars la Charte entreprendra un long voyage autour de la planète. Elle partira du Brésil le 8 mars pour visiter des centaines de pays jusqu'au mois d'octobre. Le 7 mai, nous l'accueillerons ici à Québec à la traversée de Lévis et nous voulons la faire voyager de mains à mains jusqu'au Parlement. Vous serez invité à participer dans la Riposte du mois de mai.





MILITANTES ET MILITANTS

Mon implication à l'ADDS

Par Robert Foisy

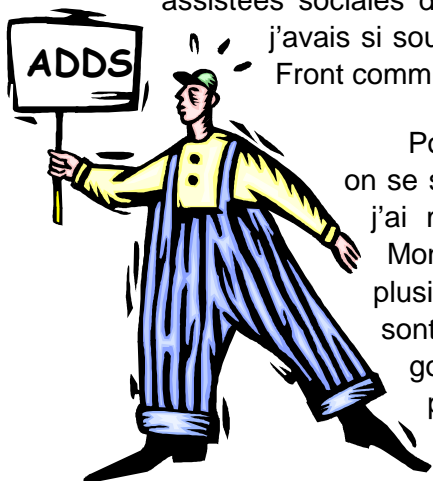
Mon implication à l'ADDS-QM remonte aux calendes grecques, car j'ai commencé dans les années de madame Renée Dubeau, dame Claudine Tremblay, le grand Serge Petitclerc et monsieur Christian Loupret, vers la fin des années '90. J'y ai milité durant trois ans. Nous avions le vent dans les voiles avec cette équipe-là. Nous avons fait des revendications et plusieurs manifestations (par exemple, l'opération frigidaire dans le stationnement du Métro sur Charest, qui était comme une opération « commando »).

Après, j'ai eu des problèmes de santé et j'ai dû arrêter ma militance pendant un an. Pis dans l'année 2003-2004, je suis revenu et je me suis présenté à l'assemblée générale de l'ADDS. Là, ils ont dit qu'ils avaient besoin de monde pour combler les postes disponibles sur le Comité organisateur. Là, me revoilà reparti ! J'ai été élu et je me suis impliqué plus, car j'avais perdu mon job. Retour au point de départ.

J'ai exprimé mes besoins envers la nouvelle gang de l'ADDS, car il y avait eu des changements dans la permanence. Le vieux capitaine Loupret, Annick Dumont et Jonathan Carmichael étaient la nouvelle équipe de permanents. Et me voilà reparti dans mon militantisme, à faire des manifs et des réunions sur nos revendications. J'ai retrouvé de nouveaux amis et amies. J'ai fait un bout, mais ma crime de santé m'a joué un tour. Je suis retombé sur le dos, j'ai eu une grosse opération en juillet et je suis resté au repos à la maison, à me morfondre, mais je suis resté toujours en contact avec le monde de l'ADDS.

Quand je suis revenu, il y avait encore du changement, puisque Annick était partie. Nous avons eu une nouvelle petite personne venant de Jonquière, dame Pascale Perron. C'est une petite maman, qui a bien du courage et de l'énergie à revendre, qui nous a donné un air d'aller et qui n'a pas peur d'aller de l'avant.

À l'ADDS, présentement, je m'implique dans le Comité lutte, le nouveau Comité communication, le Comité organisateur (encore !) et je suis délégué au RÉPAC 03-12 et au Front commun des personnes assistées sociales du Québec. Ces deux délégations ont été toute une surprise pour moi, car j'avais si souvent entendu parler d'eux. J'ai surtout bien aimé les deux formations avec le Front commun.



Pour moi, aujourd'hui, j'ai de nouveaux défis et de nouveaux amiEs. À l'ADDS, on se sent comme chez soi et on oublie nos petits problèmes. Au long des années, j'ai milité avec plein de monde : Gabriel, Jean, Rachel, Madone, Raymond, Monique, Linda, Lucie, Alain, France, Michel, Nicolas, Joseph, Catherine, Ann et plusieurs autres !! Ils ont des personnes impliquées à la cause que l'on défend. Ils sont là pour nous aider dans nos revendications auprès de l'aide sociale et du gouvernement et c'est pour ça qu'il faut s'impliquer tous ensemble. Car on va pouvoir faire bien des choses ! (Voilà, j'ai dit ! Ah oui, Pascale sourit tout le temps quand je dis ça). Je me présente, moi, Robert Foisy, militant.



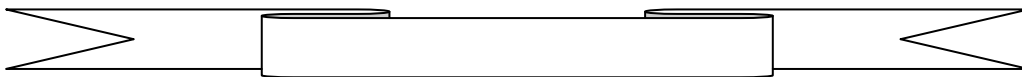
NOUVELLES MILITANTES!!!

Par Jonathan Carmichael

Le 9 février, 25 personnes étaient présentes à l'ADDS pour participer au « 5 à 7 » sur la conjoncture politique. Après avoir bien louché ensemble, les participantEs ont fait le bilan des luttes menées cet automne. Nous avons constaté que les nombreuses mobilisations nous ont permis d'arracher quelques victoires. Parmi ces victoires, notons tout particulièrement le recul du gouvernement libéral concernant l'adoption du Projet de loi 57. Ensuite, pour terminer la soirée, nous avons regardé les enjeux qui seront discutés cet hiver par le gouvernement, des luttes que nous aurons à mener et des mobilisations auxquelles nous serons appeléEs à participer. Avec un gouvernement qui gouverne franchement à droite, faudra se tenir prêt pour ne pas que les personnes assistées sociales en paient encore le prix !

Les 16, 17 et 18 février, dans nos locaux, à l'ADDS, nous étions une douzaine de militantEs à participer à la session « Mon droit à l'aide sociale ». Ensemble, les participantEs ont partagé sur leur vécu de personne assistée sociale, sur leur histoire de vie et sur leur analyse de la société. Également, les participantEs ont eu l'occasion d'en apprendre davantage sur leurs droits face à l'aide sociale et sur l'histoire des luttes menées par le mouvement des personnes assistées sociales. Ces trois jours furent très intéressants et enrichissants. Ça nous a donné un « boost » pour continuer la lutte ! Pour les personnes qui n'ont pas pu y participer, veuillez noter que la session de redonnera à nouveau l'an prochain... Un rendez-vous à ne pas manquer !

Le 24 février, des militantes de l'ADDS ont participé à une autre formation ! Celle-ci concernait le budget du Québec. En effet, dans le but de nous préparer à la sortie du budget provincial (prévu pour la fin mars ou le début avril), le *Collectif de lutte et d'action contre la pauvreté* (CLAP) a organisé une formation traitant du sujet. Au cours de cette rencontre, nous avons regardé à quoi servent les impôts, comment est redistribuée la richesse, et nous avons analysé le lien entre le budget et l'idéologie néolibérale. Une suite est prévue à cette rencontre, puisqu'au moment où sortira le budget, nous en ferons une écoute collective. Si ça vous intéresse de venir écouter ça avec nous, contactez-nous au 525-4983 !



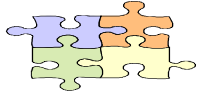
JOYEUX ANNIVERSAIRE À NOS MEMBRES !

Pour le mois mars

Raymond-Rodrigue Belzile
Ginette Boily
Michelle Boivin
Jean-Yvan Bouchard
Claudette Bouchard
Monique Boucher



Gaétan Giguère
Marc Lamy
Mélicca Lizotte
Daniel Morin
Monique Pouliot
Jacques Tellier



Les phénomènes humains !

Le pouvoir, une maladie ? Et l'autorité, alors ?

(Par Joseph Dansereau, deuxième article d'une série de cinq)

Le mois dernier nous disions que le « pouvoir » devient une maladie au plan social, quand certaines conditions sont absentes. Pour mieux comprendre ce phénomène dont nous sommes tous porteur, il est instructif de préciser ce qui distingue « l'autorité » du « pouvoir ». Par exemple, si vous lisez ces lignes, vous vous êtes autorisé à en faire la lecture. Toute personne peut s'autoriser à faire quoi que ce soit, cependant, elle ne peut tout se permettre car certaines règles sociales existent. Sa liberté totale est limitée parce qu'elle vit en société. Tous respectent et ne contestent pas l'importance des feux de circulation.

Toutefois, dans une organisation, (famille, entreprise, association, gouvernement), il y a toujours une structure d' « autorité ». Elle risque à tout moment de glisser dans des abus (le « pouvoir »). Le « pouvoir » impose, manipule et demande une soumission (obéissance aveugle) tandis que l'autorité accepte d'être contestée; « l'autorité » explique, éduque, informe et est acceptée par les membres du groupe. C'est comme être entre deux pôles qui nous attirent dans des sens opposés. L'autonomie totale d'une personne d'un côté, et de l'autre, le bien commun.

Par contre, le « pouvoir » prend habituellement deux formes. La première apparaît comme un excès tandis que la seconde se présente comme une absence de toute « autorité », un vide, le laisser-aller. Dans la première forme on retrouve la dictature. Dans la seconde forme, « le manque » provoque confusion et angoisse. Par ces temps-ci, bien des mouvements, sur différentes causes, contestent le gouvernement actuel, mais chacun défend en particulier une cause. Nous avons vu Jean Charest changer d'idée, reculer devant des oppositions de divers groupes. Il n'a pu ainsi appliquer ce qu'il avait pourtant décidé. Voici donc la première condition contre un « pouvoir », c'est

un rapport de force qui s'oppose à une vision unique.

Prenons l'exemple de ce qui peut se passer dans une famille entre les parents et les enfants. Le même processus se répétera dans toutes les organisations sociales, incluant les gouvernements. Quand l'un des parents impose une décision vis-à-vis son enfant, et que celui-ci conteste, le parent lui répond : parce que je suis ton père, tu dois obéir; c'est du « pouvoir ». À l'opposé, les parents qui ne mettent aucun interdit et laissent une totale liberté à leur enfant (enfant roi), eux aussi tombent dans le « pouvoir » par absence d'autorité. Le parent qui assume une saine autorité, expliquera l'interdit et fera réfléchir l'enfant aux conséquences. De cette manière, le parent éduque par l'apprentissage des capacités de jugement.

Dans le phénomène du « pouvoir » se cache également une croyance à l'effet que lorsque nous élisons un gouvernement, nous cédonos notre liberté et laissons les décisions se prendre pour nous. Lorsque ça ne fait pas notre affaire, nous contestons timidement ou mieux, nous agissons par l'intermédiaire d'un groupe de pression (association, syndicat, organisme communautaire, etc.). Les néolibéraux font de même avec leurs Chambres de commerce ou leurs agences en relations publiques. Chacun y défend son intérêt d'abord. C'est la loi du : *au plus fort la poche*, qui s'y joue. Le recul que nous constatons dans les conditions sociales de tous les pays occidentaux, est le résultat de l'absence d'une force unie et cohérente qui limite le « pouvoir » pour en faire une « autorité ».

L' « autorité » se doit donc d'être clairement définie et surveillée, autrement nous glissons dans le « pouvoir ». Dans le prochain article, nous verrons d'autres phénomènes humains qui contribuent au « pouvoir ».

CHRONIQUE POLITIQUE

Grand ménage chez les Libéraux

Par Jonathan Carmichael

Quand ça va mal...

Le 18 février dernier, alors qu'on ne s'y attendait plus vraiment, le Premier-Ministre Jean Charest a chambardé la presque totalité de son Conseil des Ministres. En effet, suite à ce remaniement ministériel, seulement huit des 27 Ministres actuels ont conservé le même chapeau que celui obtenu suite à l'élection du Parti Libéral. C'est ce qu'on appelle faire le grand ménage !

Marquée par de nombreuses crises politiques et par la dissidence ouvertement affichée par certains députéEs et Ministres, la première moitié du mandat du Parti Libéral du Québec a été pour le moins mouvementée. Le taux d'insatisfaction dans la population a rarement été aussi élevé envers un gouvernement. C'est donc dans le but de remettre son Parti sur les rails que Charest a sorti la moppe.

Parmi les très nombreux changements, certains risquent de nous toucher tout particulièrement. Regardons ça d'un peu plus près.

Bécharde parti, arrive Courchesne !

Tout d'abord, c'est sans regret ni tristesse, que nous avons appris le départ de Claude Bécharde. En deux ans de mandat au Ministère de la Solidarité sociale, Bécharde a multiplié les mesures et annonces appauvrissantes à l'égard des personnes assistées sociales. Souvenons-nous de l'application systématique des coupures, du controversé Projet de loi 57, des modifications réglementaires basées sur des préjugés, de la coupure Tanguy, de la demie indexation, etc.... Reconnu davantage pour son adhésion à l'idéologie néolibérale que pour son sens de la compassion et de la justice sociale, Bécharde poursuivra son chemin comme Ministre du développement économique, un poste qui devrait lui aller comme un gant...

En remplacement de l'arrogant Bécharde, Charest a nommé Michelle Courchesne, députée à Laval. Les premiers gestes de la nouvelle Ministre de la Solidarité sociale seront à surveiller de près...

Virage à droite accentué...

Là où le remaniement ministériel risque d'avoir les plus grandes répercussions, c'est au ministère des Finances. Le Ministre déchu, Yves Séguin, était reconnu pour ses prises de position nettement plus progressive que son Parti et pour son opposition à Charest. Le populaire député s'est donc fait tassé par son chef, au profit de Michel Audet.

Acclamée avec enthousiasme par le patronat, la nomination de Michel Audet au poste de Ministre des Finances accentue encore davantage le virage à droite du gouvernement. Ancien Président de la Fédération des Chambres de commerce, Audet est un ardent partisan des baisses d'impôt et un défenseur du néolibéralisme triomphant... Avec Jean Charest et Monique Jérôme-Forget, la dame de fer du Conseil du Trésor, Michel Audet vient compléter un trio qui risque de gérer les finances publiques dans le sens des riches et des entreprises au détriment des classes populaires.

Néolibéralisme et patriarcat

Si le coup de barre néolibéral est clairement assumé par le Parti Libéral, l'orientation patriarcale est davantage camouflée. Derrière le ronflant titre de Conseil des Ministres le plus féminin de l'histoire du Québec (10 femmes sur 26 membres), le patriarcat demeure la règle. Les poids lourds du gouvernement et les principaux ministères sont tous attribués à des hommes.

Et dans la région de Québec ?

Le remaniement ministériel a également touché la région de Québec. Principalement, nous retiendrons, la rétrogradation de Sam Hamad, qui siégera à l'avenir comme simple député. L'ancien Ministre s'était monté la population à dos avec certains projets anti-écologistes (la centrale du Suroît). Pour les autres, notons la promotion de Margaret Delisle et de Michel Després. Ce dernier sera également le nouveau Ministre en charge de la région de Québec.



Le Comité lutte

Par Pascale Perron et Jonathan Carmichael

La loi vous révolte ?

Vous voulez faire quelque chose pour la changer ?

Joignez-vous à la gang du Comité lutte de l'ADDS !

Un Comité lutte, ça vous dit quelque chose ?? À l'ADDS, depuis plusieurs années des personnes assistées sociales se réunissent régulièrement au sein de ce qu'on nomme le Comité lutte. Ce comité existe afin d'organiser les actions collectives de l'ADDS. C'est ce comité qui a comme but de faire des pressions politiques afin d'améliorer les conditions de vie des personnes assistées sociales. Voici ce que nous prévoyons faire dans les mois qui suivent. Si ça vous intéresse, n'hésitez pas à vous joindre à nous.

Au Comité lutte, nous avons eu l'idée d'inventer un prix contre les préjugés qui sera remis aux personnages publics qui disent des grossièretés contre les personnes assistées sociales. Vous avez des idées ? On en parle à la prochaine réunion.

Le 14 avril sera le deuxième anniversaire de l'élection du gouvernement Charest. Nous avons décidé de «Bloquer Charest» pour l'occasion. Nous organiserons une foire avec les groupes du RÉPAC 03-12. Vous avez envie de construire un jeu ou une banderole ? On fera ça dans les prochaines semaines.

Depuis le mois de janvier, les personnes qui vivent avec leurs parents peuvent être coupées de 100\$. Le ministre Béchard a appelé ça la clause «Tanguy», comme si les personnes assistées sociales s'étaient payées un doctorat au Japon comme le jeune Tanguy du film. Au Comité lutte, on a pensé faire une manifestation dans les CLÉ bientôt. Vous avez le goût d'être solidaire avec les personnes qui sont touchées par cette coupure ? On va organiser cette action au Comité lutte.

Il y a beaucoup de choses que nous voulons changer et pour décider des prochaines actions que votre association organisera, c'est au Comité lutte que ça se passe. Des exemples de revendication :

- ✓ Le retrait du Projet de loi 57
- ✓ L'indexation pour tout le monde

C'est ensemble que l'on peut faire quelque chose. Tout seul contre la machine, c'est la loi qui gagne. Rassemblé, nous pouvons obliger le ministère à changer ses règlements. Nous avons déjà gagné des luttes parce que nous les avons menées. Par exemple :

- ✓ La fin de la coupure pour partage de logement en 2003
- ✓ Adoption d'une loi pour lutter contre la pauvreté en 2002
- ✓ Fin des coupures reliées à l'emploi au mois d'avril (on les surveillera)



LA LUTTE CONTINUE, JOIGNEZ-VOUS À NOUS !!



Calendrier des activités

Avril 2005

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
				1
4 Comité loi 13h30	5 DÉPANNEUR 186 13h30	6 Manifestation avec le BAIL 10h	7	8
11 Comité organisateur 9h00	12 DÉPANNEUR 186 13h30	13	14 « Bloquons Charest » 10h	15
18	19	20	21	22
25	26 DÉPANNEUR 186 13h30	27	28	29

- ✘ Le 6 avril, le BAIL (Bureau d'animation et information logement).
- ✘ Le 30 mars, l'ADDS-QM organise une formation sur le patriarcat. Tu veux en apprendre davantage sur ce sujet ? Tu veux comprendre un peu mieux comment fonctionne ce système qui opprime tout particulièrement les femmes ? Tu veux venir jaser avec nous de ce que tu voudrais comme société ? Alors joins-toi à nous ! L'heure reste à confirmer, donc appelle Pascale au 525-4983.
- ✘ Le 31 mars, le *Collectif de lutte et d'action contre la pauvreté* organise une formation fort intéressante pour nous aider à démêler les différentes lois, stratégie et plan d'action concernant l'aide sociale et la pauvreté. Cette formation aura lieu à Charlesbourg, dans les locaux du *Regroupement des femmes sans emploi du Nord de Québec*. Bienvenue à tous et à toutes ! Pour des informations supplémentaires, téléphonez à Jonathan au 525-4983.

Voici ce que l'ADDS-QM vous offre

- ⇒ **Avez-vous des questions sans réponse ? Utilisez le *Dépannage téléphonique* au 525-4983.**
- ⇒ **Vous avez des questions concernant l'aide sociale ? Nous vous invitons au *Dépanneur 186* (rencontres collectives d'information sur la loi de l'aide sociale). L'horaire des rencontres est disponible aux *locaux de l'Association* ou au 525-4983.**
- ⇒ **Voulez-vous vous impliquer dans la défense des droits individuels et collectifs ? Passez nous voir!**